



CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE A LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés
comme suit :

Lundi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h30 à 19h00

En cas de nécessité, il est possible de prendre rdv par
mail : mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr, ou par
téléphone : 03.44.42.23.12.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Suite au départ de Mme HEBRARD pour une autre
collectivité, nous sommes heureux d'accueillir Mme
Rose-Lise CAREME pour la remplacer.

Nous adressons tous nos vœux à Mme HEBRARD
pour la suite de sa carrière, et tous nos remerciements
pour les 21 années passées à Moyenneville.



MOYENNEVILLE

Le comité des fêtes de Moyenneville
organise une soirée lasagnes

Nous vous invitons à venir passer une agréable soirée,
tous ensemble, pour savourer des lasagnes.

LE SAMEDI 05 NOVEMBRE 2022

A partir de 20h00 salle des fêtes de Moyenneville
avec animation musicale

(1 kir, lasagne, salade, fromage, dessert, café)

COUPON INSCRIPTIONS

NOM: N° TEL:

ADULTE:X 16€ = ENFANT: -10 ans:.....X 9€ =

Date limite des inscriptions avec règlement avant

Le 30 Octobre limité à 120 places

Mme DUCASTEL Florence

193 rue de la libération

Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de **Moyenneville**



“ J'ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir*, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

“ Comment faire ?

☑ JE PRÉPARE MON DOSSIER

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

Pour vous aider à créer votre dossier avant de le déposer sur la plateforme, vous pouvez utiliser le service d'Assistance pour la demande d'autorisation d'urbanisme (AD'AU) disponible sur le site du service public.

☑ JE LE DÉPOSE EN LIGNE

→ Connectez-vous sur le guichet unique du territoire, sur internet, à l'adresse suivante : <https://plateau-picard.geosphere.fr/guichet-picard>
(La création d'un compte est préalablement nécessaire au dépôt de la demande)

→ Déposez votre demande en remplissant les différents renseignements demandés lors de la création du dossier.

☑ Vous recevrez un accusé réception de votre demande à l'adresse mail renseignée dans le dossier.

La connexion au guichet unique et l'utilisation du service sont soumis à l'acceptation de conditions générales d'utilisation disponibles en ligne et en mairie.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Les services de la mairie continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

* Certains projets de démolition ne sont pas soumis à demande de permis de démolir. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter directement votre mairie.



MAIRIE DE MOYENNEVILLE :

Téléphone : 03 44 42 23 12

Messagerie :

mairie.de.moyenneville@wanadoo.fr

Site internet :

www.moyenneville.fr



ACCUEIL DU PUBLIC LE LUNDI DE 9H30 A 11H30 ET LE JEUDI, DE 17H30 A 19H

DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets verts aura lieu jusqu'au mercredi 26 octobre 2022 inclus.



INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs sera ouvert du
24 octobre au 4 novembre 2022.

Nombre de places limité !
Téléphoner au 06.37.59.87.71, et le mercredi au
03.44.86.87.61.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

La cérémonie débutera à 11h00, devant la Mairie, pour un dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie, dans le respect des consignes sanitaires.

Des Bleuets seront mis en vente au profit de l'Office National des Anciens Combattants

DATES A RETENIR :

- 26 octobre 2022 : Dernier jour de ramassage des déchets verts
- 5 novembre 2022 : Soirée dansante, organisée par le Comité des Fêtes
- 11 novembre 2022 : cérémonie commémorative
- 3 décembre 2022 : Noël communal
- 10 décembre 2022 : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes